

## MODIFICATION DE L'HORAIRE DE COTATION

La Bourse informe les intermédiaires en bourse ainsi que le public que, afin de permettre à l'ensemble des intervenants de basculer simultanément vers le site principal dans les meilleures conditions, les horaires de cotation de la séance du **jeudi 02 juillet 2026** ont été exceptionnellement modifiés comme suit :

- la phase de pré-ouverture a été décalée de **08h30 à 09h00**
- l'ouverture du marché a été décalée de **09h00 à 9h30** pour les groupes 11, 12 et 21.

Par ailleurs, tous les ordres restant en carnet à la clôture de la séance du mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 ont été éliminés (purge du carnet d'ordres). Il appartient aux intermédiaires en bourse de réintroduire les ordres correspondants de leur propre initiative.

A partir du **vendredi 03 juillet 2026**, la séance de bourse se déroulera selon l'horaire habituel.